

Choses et autres

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189687>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

voir mourir de douleur!... et des sanglots la secouaient violemment.

Tu n'en mourras pas et rien ne me fera changer de résolution. Dans deux mois, j'épouse M. Mélinde, le tuteur de Ludovic.

Et, laissant sa fille attérée, elle sortit en proie à une vive inquiétude, pressentant pour l'avenir de cruels orages domestiques.

A quatre heures, M. Mélinde, vint faire sa cour à Mme Duriage et lui présenter son pupille, jeune homme d'une grande valeur morale, et dont le physique était agréable et distingué.

Il proposa d'aller dîner sur le bord de la mer, à quelque distance de Marseille, dans une bastide qui lui appartenait.

On était à la fin du mois d'août, la journée avait été brûlante, ce serait une agréable partie de plaisir, pour Céline surtout.

— Ne me parlez pas de ma fille, dit Mme Duriage, elle est tout à fait hostile à nos projets et refusera certainement de venir avec nous.

— Voulez-vous m'employer comme ambassadeur, madame? dit Ludovic; je réussirai peut-être.

— J'en doute, mais je vous serai reconnaissante de le tenter.

Ludovic trouva la jeune fille dans le cabinet de travail de son père, devenu pour elle un sanctuaire, abîmée dans la plus profonde douleur. Emu malgré lui, il s'approcha doucement.

— Mademoiselle Céline!

Elle releva la tête avec vivacité, essuya ses larmes et le regarda avec une grande surprise.

— Vous ne reconnaissez pas Ludovic Mélinde? dit-il en la saluant. Il y a tant d'années que nous ne nous sommes vus; mais nous allons bientôt devenir presque frère et sœur, puisque je suis le fils adoptif de M. Mélinde.

Elle s'était relevée avec impétuosité.

— Quoi! vous croyez que cet odieux mariage s'accomplira? que ma mère n'aura pas pitié de mon désespoir, ne cédera pas à mes prières?

— Non, mademoiselle, il faut vous résigner avec courage à ce qui est inévitable; nous devons nous dire que nos parents ont le droit de penser à leur bonheur.

— Leur bonheur! Est-ce que ma mère retrouvera jamais un mari comme celui qu'elle a perdu? Comment peut-elle l'oublier avec tant d'ingratitude?

— Nous ne sommes pas juges des résolutions de nos parents, et c'est de l'égoïsme de vouloir que votre mère se sacrifie pour vous qui, dans quelques années, vous marierez à votre tour et la laisserez seule.

— S'il ne faut que lui faire le serment de rester vieille fille, je suis prête. Je ne puis comprendre qu'une veuve pense à se remarier!

— Mademoiselle Céline, vous auriez dû naître sur la terre du Malabar; parlez-moi de ces veuves qui se font rôtir sur le bûcher de leur mari: vous verriez allumer le vôtre sans frémir.

— Je crois que j'aimerais mieux cela.

— Brrrou... pas moi! tous les mariages du monde plutôt que de brûler vif!

En Europe, voilà ce qui se passe: si une veuve a été heureuse, elle se remarie pour l'être encore; si elle a été malheureuse, elle se remarie avec l'espoir d'une compensation qu'elle ne trouve presque jamais. Mais que voulez-vous, Shakespeare l'a dit avant moi: « L'homme n'est constant que dans l'inconstance. »

Allons, mademoiselle, surmontez votre chagrin, et prouvez votre affection à votre mère en venant avec nous; l'heure avance, on nous attend.

— Non, je n'irai pas; j'aimais trop mon père, l'idée de ce mariage me rend folle!... et elle donna libre cours à ses larmes.

Ni raisonnements, ni railleries, ni prières, rien ne put l'ébranler.

(A suivre.)

Choses et autres.

Un paysan amène un premier char de bois chez un richard de notre ville, qui lui offre un petit vin de St-Laurent à faire frissonner les moins difficiles. Le rusé paysan fait bonne mine à mauvais jeu, et dit de l'air le plus sincère du monde:

— Ah! voilà une fine goutte! Quel vin délicieux!...

Le lendemain il amène un second char de bois, et le rentier, qui n'a pas la clef de la cave sous la main, est obligé d'offrir, contre son gré, le vin resté sur la table après le dîner.

Le paysan en boit deux verres sans dire autre chose que: « A votre bonne santé, monsieur. »

Le citadin très étonné de ce silence lui dit: « Mais vous m'avez fait grand éloge du vin que je vous ai donné hier, et vous ne me dites rien de celui-ci, qui lui est bien supérieur?... »

— Ah! c'est que je vous dirai, monsieur, que celui-ci n'a pas besoin d'être blagué.

Un de nos jeunes avocats avait été chargé d'office de la défense d'un filou qui niait effrontément le vol dont il était accusé. « Vous feriez beaucoup mieux, lui dit son défenseur, de me dire franchement toute la vérité, de ne me rien cacher. Voyons, ouvrez-vous à moi: Comment la chose s'est-elle passée? »

Le détenu se laissant fléchir raconta alors, dans ses moindres détails, la manière dont le vol avait été commis. Et l'avocat le défendit si habilement qu'il fut acquitté et mis immédiatement en liberté.

Après le jugement, les membres de la cour, le jury et l'avocat allèrent dîner ensemble. Au dessert, le prévenu se fait introduire par un sommelier, s'approche vivement de son défenseur et lui serre la main avec effusion, en lui témoignant toute sa reconnaissance.

— Mauvais plaisant, lui dit ce dernier, comment osez-vous vous présenter ici! Vous n'auriez jamais dû être acquitté, après avoir commis le vol que vous m'avez avoué, il y a quelques jours, dans votre cellule. Certes, je n'ai que faire de votre reconnaissance.

Puis se tournant vers les membres de la cour et du jury, il ajouta: « Remerciez plutôt ces messieurs! » Tableau.

Un pauvre ouvrier fut atteint, il y a quelques mois, d'une maladie d'yeux, qui nécessita l'enlèvement de l'un d'eux. On lui mit ensuite un œil de verre pour dissimuler le vide laissé par cette grave opération.

Deux femmes s'entretenant à ce sujet, l'une d'elles dit: « Ce pauvre garçon a bien fait de se faire mettre un œil de verre, ça le défigure moins; mais je crois quand même qu'il ne voit pas tout à fait aussi clair que de l'autre. »

Un ouvrier, qui n'a pas encore signé la tempérance, travaillait, il y a quelques semaines, au creusage d'un puits chez un propriétaire domicilié à Cour, sous Lausanne. La cuisinière de la maison allant à la cave, passa près du bonhomme, qui ne voulut pas laisser échapper cette occasion de se procurer une bouteille de vin.

— Elise, lui dit-il à voix basse, soufflez-me voir une de ces vieilles bouteilles de bouché, il y en a assez là-bas au fond. Vous me ferez un signe et puis vous la cacherez derrière le bûcher!...

La cuisinière répond de façon à laisser croire à l'ouvrier qu'elle entrait dans ses vues, et raconte la chose à sa maîtresse. « Et si nous lui faisons une petite farce ? dit cette dernière, ce serait amusant. »

Elles emplirent à demi une bouteille de restes de vin, finirent avec de l'eau et cachetèrent. Elise, se glissant d'un air mystérieux vers le bûcher, fit le signe convenu et resta à quelque distance pour juger de l'effet de la mixture.

A la première gorgée, notre homme s'aperçoit d'un fort goût de moisi, ainsi que du peu de chaleur du misérable mélange. Il ne lui fallut pas longtemps pour comprendre qu'on s'était joué de son indiscretion, et, se tournant d'un air furieux vers la domestique qui n'avait pas voulu tromper ses maîtres, il lui cria, en lui montrant le poing : « Petite sorcière ! va toujours, va ! Tu verras si tu ne veux pas mal finir ! »

Réponses et questions.

Solution du problème de samedi : Le nombre complété est 5270265. — 33 réponses justes. Le tirage au sort a donné la prime à M. Emile Perrin, à Ponts-martel.

Logogriphe.

Je suis avec cinq pieds un dieu mythologique ;
Avec quatre on m'oppose au système métrique.
Je commence avec trois l'échelle numérique ;
Deux me font particule ; et pour peu qu'on s'applique,
On trouve le dernier deux fois dans l'Amérique.

Prime : Un joli agenda de poche.

THÉÂTRE. — Dimanche, 20 février, avec le concours de M^{me} Chéry et M. Gaugiran,

Les Trois mousquetaires.

Qui n'a pas lu le roman si entraînant, si rempli de scènes émouvantes, d'Alexandre Dumas ? et qui ne voudra pas entendre le drame à grand spectacle qui en est tiré?... Nous appelons l'attention sur cette représentation, qui ne peut manquer de réunir un nombreux public.

Boutades.

— Tiens, mon petit Tony, voici une pomme, partage-la chrétiennement avec ta sœur.

— Maman, comment fait-on pour partager chrétiennement ?

— On donne la plus grosse part à l'autre personne. Alors Tony, tendant la pomme à sa sœur :

— Tiens, partage chrétiennement.

Un financier, très fier de sa fortune, disait à diner à un de ses amis resté pauvre :

— Quand j'ai commencé les affaires, tu le sais, je n'avais rien !

— Oui, répondit l'ami, mais ceux avec qui tu les a faites avaient quelque chose !

Un gamin qui vient de casser une vitre en jouant dans la salle à manger, se révolte contre la punition que sa mère lui inflige.

— Est-ce qu'on ne voit pas quand même dehors ? s'écrie-t-il en sanglotant.

Un Vaudois a fait insérer l'annonce suivante dans un journal allemand :

« On désire placer une jeune fille dans une ville d'Allemagne, de préférence dans un pensionnat, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans l'allemand en donnant des leçons de français. »

Un cocher descend à fond de train une des rues les plus escarpées de Montmartre.

— Prenez-garde ! crie le voyageur épouvanté, vous allez nous faire casser le cou !

— Ça m'est égal, répond le cocher imperturbable. Je suis dégouté de la vie !

On nous écrit de Lausanne :

« Je suis étonné, Monsieur le Rédacteur, de vous voir aller jusqu'à Cordoue pour trouver l'origine du mot *cordonnier*. La définition de ce mot est beaucoup plus simple : Cordonnier, *donnier* doit venir de *donneur*, donneur de cors, c'est évident. Pourquoi vouloir chercher des difficultés où il n'y en a pas. »

La tombola annuelle en faveur de l'Orphelinat de Penthaz aura lieu mi-mars. M. Tarin, libraire, se charge de recevoir les dons en argent ou objets divers. On sait que cette utile institution dépend entièrement de l'appui des personnes qui veulent bien s'y intéresser. Les billets, dont le prix est de 80 cent., sont tous gagnants.

Recette. Soupe aux choux et riz à l'italienne. — Emincez le cœur de deux petits choux frisés ; mettez-le dans une casserole avec 125 grammes de lard hâché avec une pointe d'ail ; mouillez avec 2 litres d'eau chaude ou du bouillon ; cuisez 30 à 35 minutes ; ajoutez alors sel et poivre, 200 grammes de riz ; cuisez encore 20 minutes et servez avec du fromage râpé.

L. MONNET.

Une récente et importante découverte, l'**ABIÉTINE MARET**, extrait concentré de bourgeons et sève de pins des Alpes, permet à toutes les personnes délicates de la poitrine de se guérir chez elles sans changer leur mode de vivre. Plus d'asthmes, de bronchites, catarrhes, toux, etc. Guérison inespérée ! 2 fr. 50 la bouteille. — **Abiétine Maret, à Coppet** (Vaud).